

Saint-Cyr-sur-Loire

# le Budget Primitif pour 2010

**Le Projet de Budget Primitif**  
**pour 2010 : 31,8 M€**

dont

20,22 M€ de crédits de fonctionnement

et

11,58 M€ de crédits d'investissement

# Les grandes lignes du budget 2010

- **Le fonctionnement :**
  - > Un bon excédent de l'année 2009 repris sur 2010 permet d'absorber de nouvelles activités telles que la gestion de l'aire d'accueil des Gens du Voyage, et de maintenir une subvention pour les secteurs de l'aide sociale et de l'économie (165 000 € pour équilibrer le centre d'affaires et les ateliers relais).
- **L'investissement :**
  - > Pour les dépenses d'investissement, la dynamique des recettes et en l'occurrence de l'autofinancement, permet de financer un programme d'investissement de plus de 6 millions d'euros ; la section est globalement en augmentation de 2,4% par rapport à 2009.

# La section de fonctionnement

- **Les recettes réelles représentent 20,22 M€ et augmentent de 3% par rapport aux recettes réelles du BP2009** : cette hausse s'explique principalement par la reprise dans ce budget des excédents des budgets annexes «Cœur de Ville» et «La Clarté» à hauteur de 600 k€, ainsi que de la reprise d'un très bon excédent réalisé sur l'exercice budgétaire 2010 (1,5 M€).
- **Les dépenses réelles représentent 15,76 M€.**
- **La section de fonctionnement dégage cette année encore une très bonne capacité d'autofinancement des investissements de 4,46 M€** permettant ainsi le remboursement en capital des emprunts pour 2,2 M€ et de l'autofinancement complémentaire pour 2,26 M€ - dont 0,6 M€ de reprise d'excédent sur les budgets annexes Cœur de Ville et La Clarté.

# La section de fonctionnement : les grands équilibres

## RECETTES: 20,22 M€

### • RÉELLES : 20,22 M€

Impositions directes	8,49 M€
Reversements de TP	3,83 M€
Dotation Globale de Fct	2,10 M€
Produits des services	2,06 M€
Autres produits fiscaux	0,80 M€
Compensations fiscales	0,30 M€
Dotation de Solidarité Com.	0,30 M€
Rbt charges de personnel	0,18 M€
Locations, redevances	0,07 M€
Excédent Budget Annexe	0,60 M€
Excédent 2009	1,49 M€

## DÉPENSES: 20,22 M€

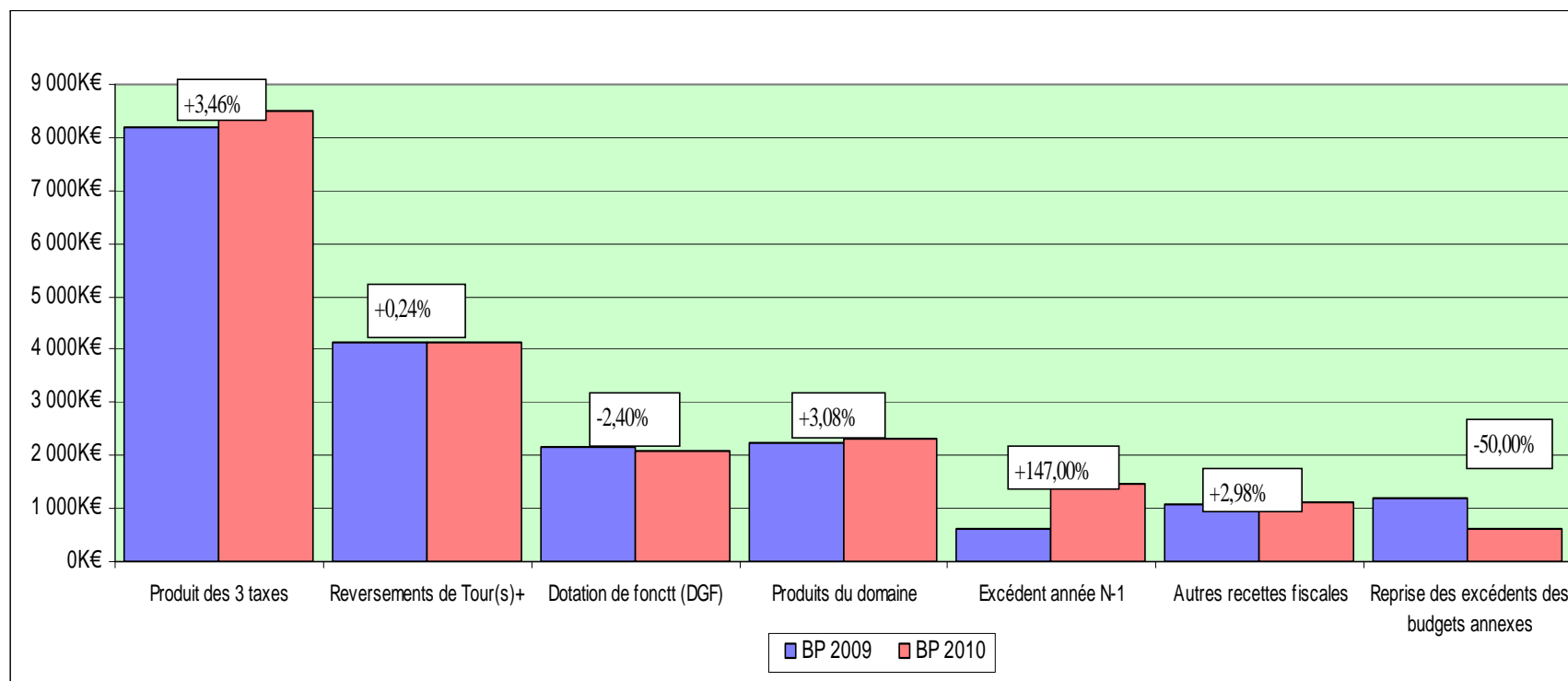
### • RÉELLES : 15,76 M€

Frais de personnel	8,63 M€
Dépenses de gestion	4,35 M€
Charges financières	0,77 M€
Autres participations	0,32 M€
Contingent incendie	0,37 M€
Subventions assos	0,24 M€
Reversement taxe élec.	0,17 M€
Subvention d'équilibre SET	0,16 M€
Dépenses imprévues	0,75 M€

### • D'ORDRE : 4,46 M€

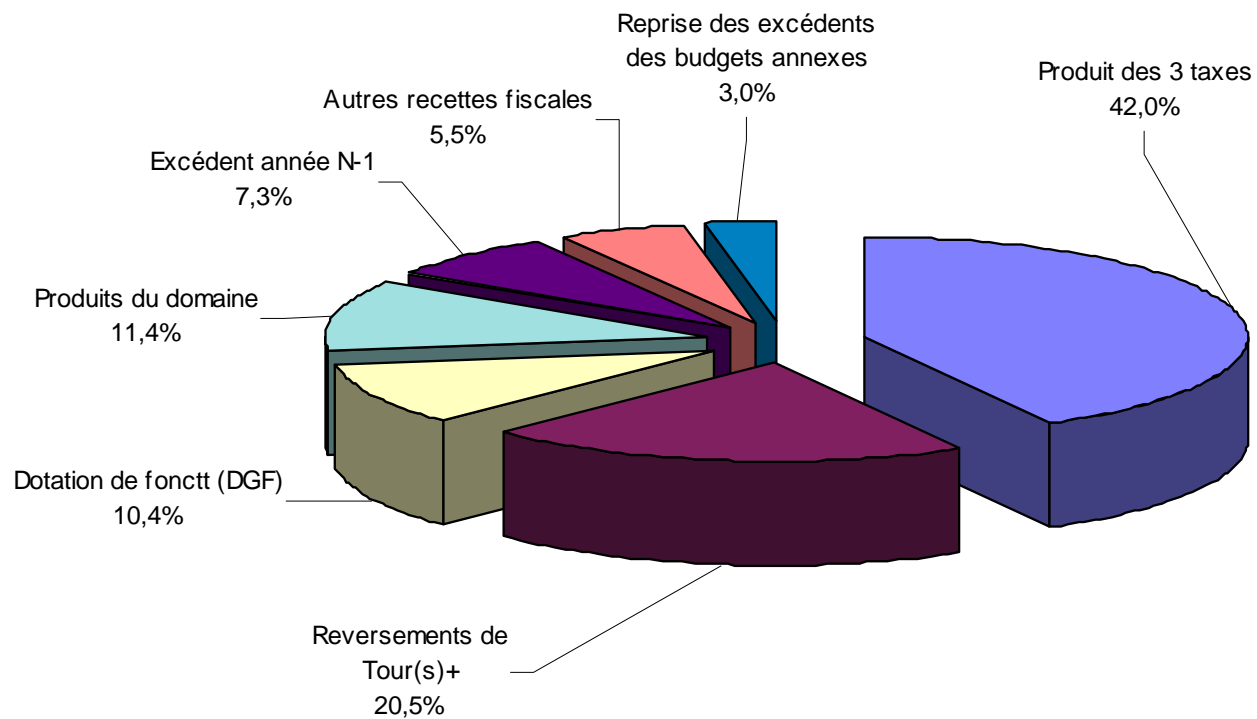
Amortissements	0,65 M€
<b>Vir. à la section d'invest.</b>	<b>3,81 M€</b>

# Évolution 2010/2009 des recettes de fonctionnement



# Les recettes de fonctionnement

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES BP 2010



# Les reversements de Tour(s)plus

- Avec 4,13 M€, les reversements de Tour(s)plus stagnent par rapport à 2009 (+ 0,24%) ; en l'absence de charges transférées, il n'y a pas de diminution du reversement de taxe professionnelle (TP) ; en revanche, l'amende loi SRU étant assise sur les 4 taxes locales, Tour(s)plus nous reverse la part de cette amende correspondant à la TP, d'où finalement, une très légère augmentation de cette somme ; quant à la dotation de solidarité communautaire (DSC), elle augmente de 2,5% comme les années précédentes.

## La fiscalité directe

- Le produit des impôts directs (8 487 986 €) est en hausse de 3,46% par rapport au produit voté au BP2009, du fait de la hausse forfaitaire des bases fiscales votées par le Parlement (+1,2%), et de la progression naturelle de ces bases de 2,26%.

NB : les bases 2010 ne sont pas définitives ; en fin d'année, avec les rôles supplémentaires, l'augmentation physique des bases pourra être supérieure.

## La fiscalité directe : nouvelles bases

	Bases 2009 notifiées	Bases 2009 définitives	Bases 2010 notifiées	Variation 10/09
Taxe d'habitation	30 491 000 €	30 639 496 €	31 648 000 €	+3,29%
Taxe sur le foncier bâti	23 120 000 €	23 126 182 €	23 873 000 €	+3,23%
Taxe sur le foncier non bâti	108 000 €	104 349 €	96 800 €	-7,23%

# La fiscalité directe : taux plafonds pour 2010 et rappel des taux 2009

	Taux moyens communaux de 2009 au niveau national	Taux moyens communaux de 2009 au niveau départemental	Taux plafonds 2010	Taux moyens pondérés de la Communauté d'Agglomération TOUR(S)Plus en 2009	Rappel des taux 2009 de la commune
Taxe d'habitation	14,97%	16,37%	40,93%	18,22%	14,16%
Taxe sur le foncier bâti	19,32%	20,15%	50,38%	20,80%	16,61%
Taxe sur le foncier non bâti	45,50%	42,55%	113,75%	46,81%	42,69%

## La fiscalité directe : propositions de taux et produit fiscal attendu

	Proposition de taux 2010 (= 2009)	Produit fiscal définitif pour 2009	Produit fiscal attendu pour 2010
Taxe d'habitation	14,16%	4 338 553 €	4 481 357 €
Taxe sur le foncier bâti	16,61%	3 841 259 €	3 965 305 €
Taxe sur le foncier non bâti	42,69%	44 547 €	41 324 €
<b>PRODUIT FISCAL</b>		8 224 358 €	8 487 986 €

+ 263 628 €

## Les autres produits fiscaux

- Il s'agit de la taxe sur l'électricité, des droits de mutation et des compensations fiscales versées par l'État. Ces dernières augmentent très légèrement de (+0,64%) : rappelons que depuis la loi de Finances pour 2009, la compensation concernant la taxe foncière (personnes de conditions modestes) est incluse dans les variables d'ajustement et subit une baisse de 5,36%.
- Quant aux droits de mutation, ils sont, compte tenu d'une légère reprise enregistrée en fin d'année dernière, revus à la hausse avec une estimation par rapport au prévisionnel 2009 de +11,11% (500 000 € contre 450 000 € inscrits en 2009 mais 573 680 € encaissés fin 2009).

Globalement, ces recettes sont en hausse de 3%.

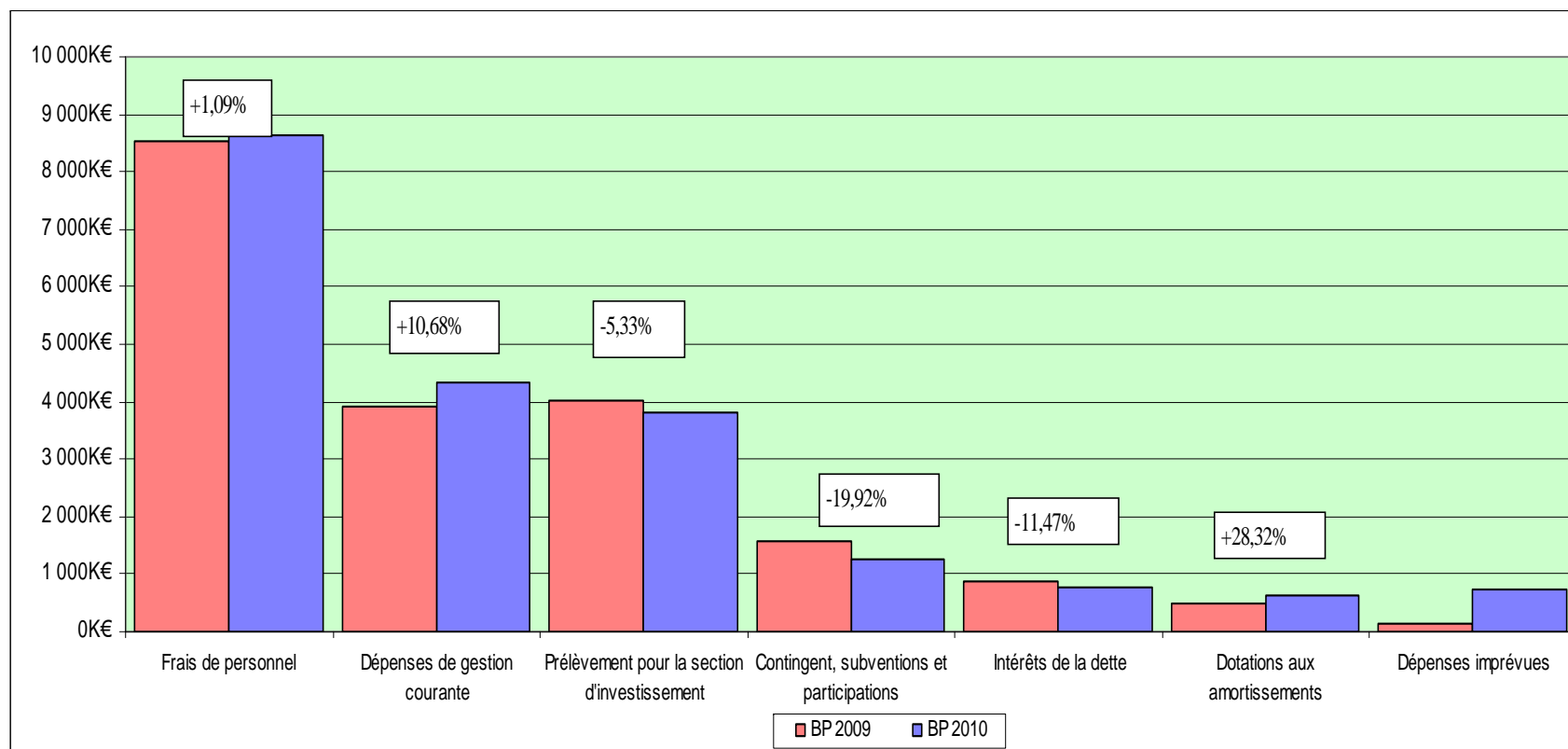
## La DGF

- L'évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est pour la 1<sup>re</sup> fois NÉGATIVE : la Ville percevra 52 000 € de moins par rapport à 2009 , soit - 2,40% : cette baisse est l'effet conjugué de la légère diminution de la population saint-cyrienne au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et de la prise en compte de 50% seulement de la hausse de l'inflation dans le calcul de l'enveloppe de la DGF (0,6% au lieu de 1,2%).

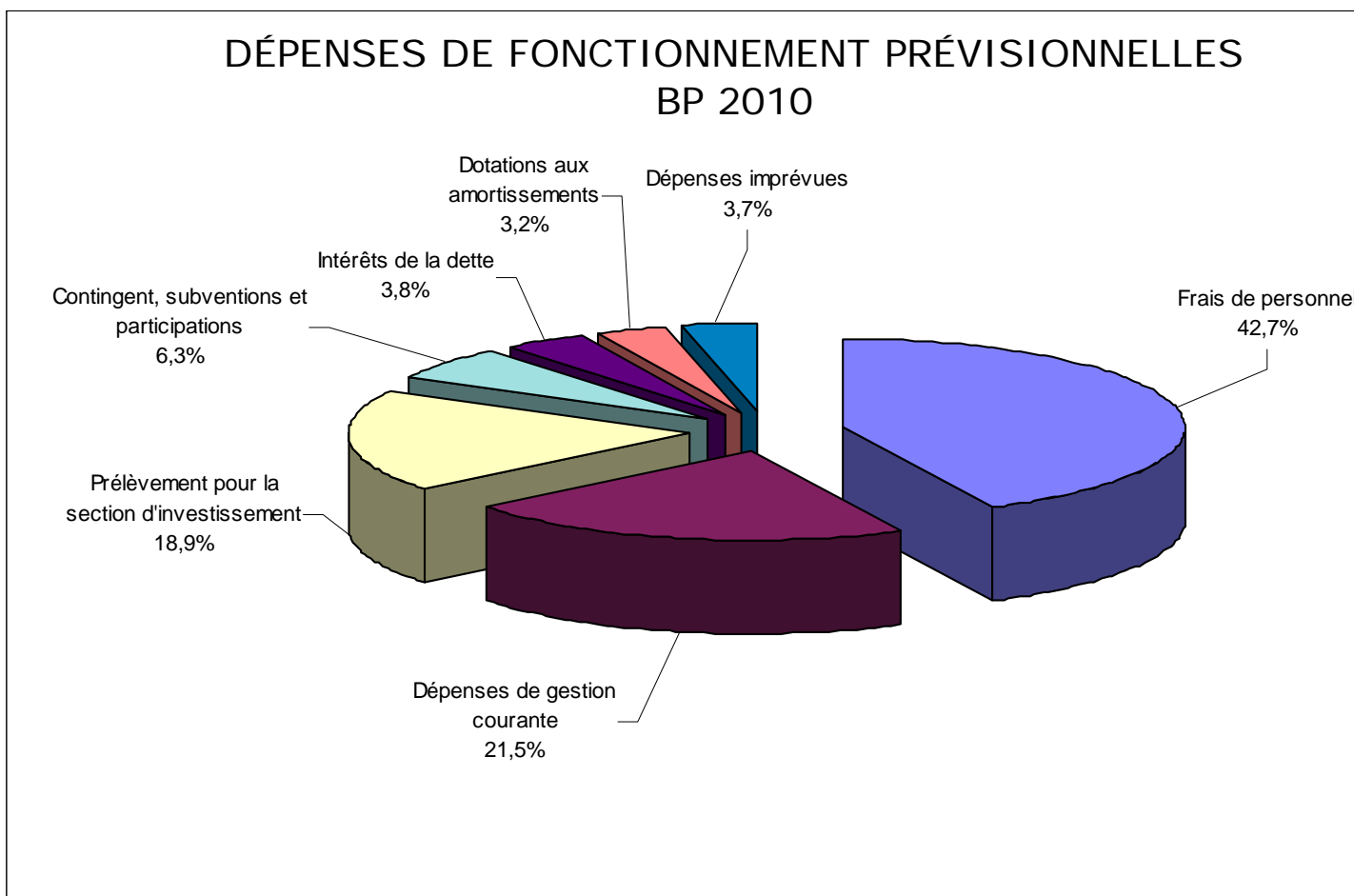
## Les produits des services

- Les recettes prévisionnelles des services rendus à la population conservent une bonne dynamique : à périmètre constant (sans les recettes de la restauration scolaire, de la taxe sur la publicité et de l'aire d'accueil des gens du voyage), la hausse de ce poste est de + 2,2% (+ 4% en 2009) ; avec les nouvelles activités, l'augmentation est de +24,5% ; le rythme de croisière de l'ESCALE (location et spectacles) participe largement à cette hausse.

# Évolution 2010/2009 des dépenses de fonctionnement



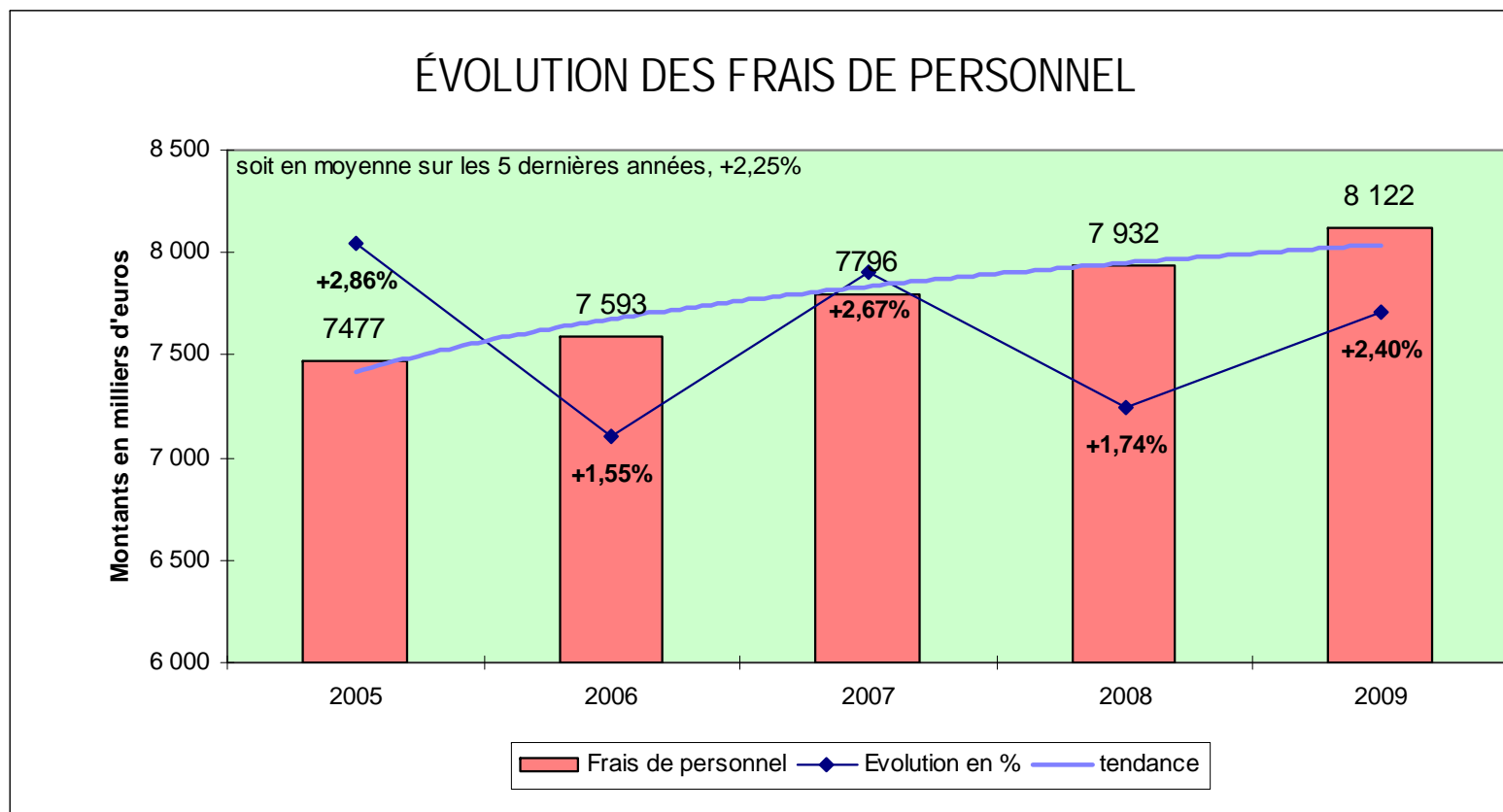
# Les dépenses de fonctionnement



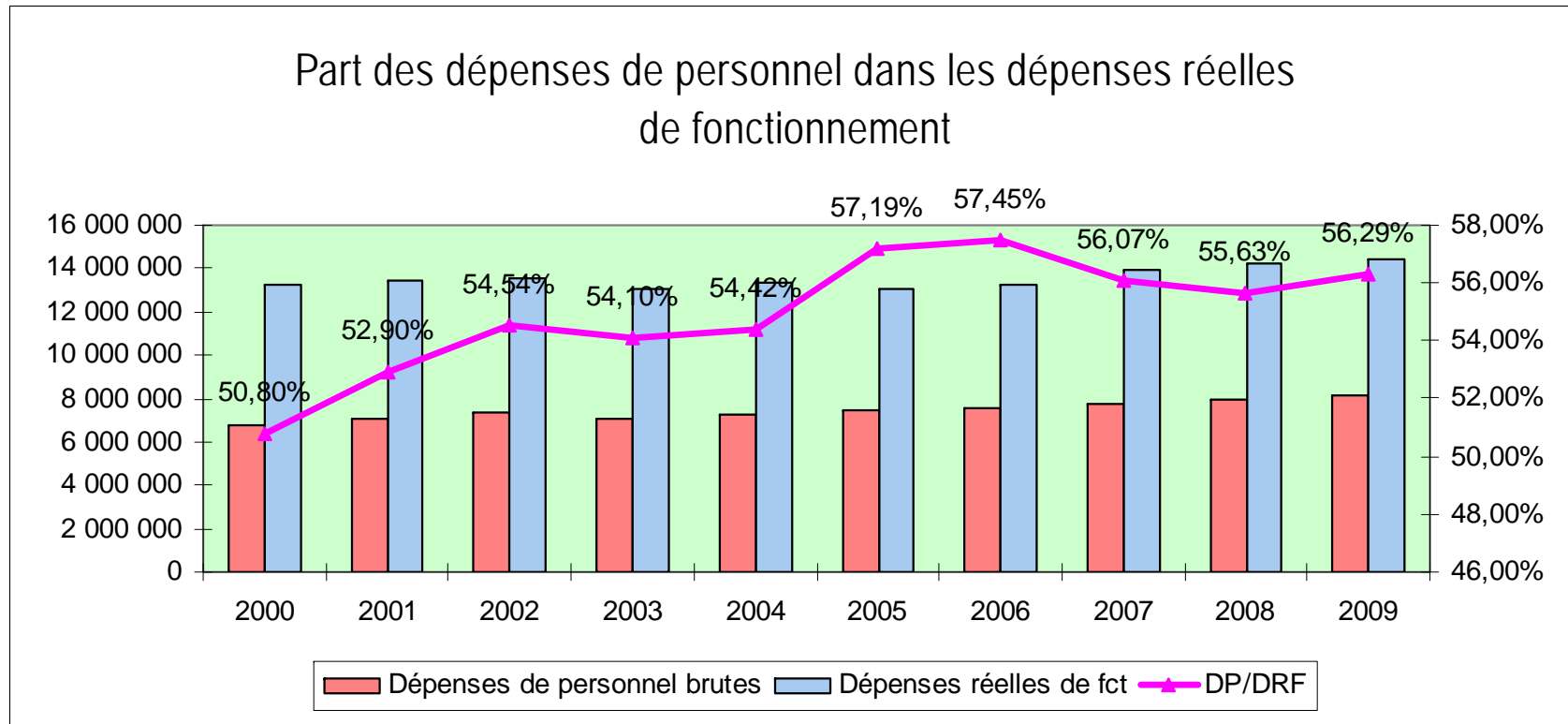
## Les dépenses de personnel

Le budget, en hausse prévisionnelle de + 1,09% par rapport au BP2009, a été contenu au maximum, en tenant compte d'une hausse du point d'indice de + 0,50%, du coût du GVT (glissement - vieillesse - technicité) de + 0,50%, et de la hausse de la contribution versée au profit du Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées (environ +35%).

# Les dépenses de personnel



# Les dépenses de personnel



Pour information, ce pourcentage s'élève à 59,2% pour les communes de 10 000 à 20 000 habitants en Région Centre en 2007.

## Les budgets des services

- Les charges de fonctionnement courant des services augmentent, à périmètre constant, de + 2,25% par rapport au budget primitif 2009 pour atteindre 4,3 M€, hors crédits pour actions nouvelles (chiffrés à 80 360 €). En tenant compte de l'intégration du coût du service de la restauration scolaire et de celui de l'aire d'accueil des Gens du Voyage, l'augmentation est de +11%.

# Les subventions et contingents

- Ce poste se décompose comme suit :
  - le contingent incendie qui augmente de 0,92% pour s'établir à 374 188 €,
  - les subventions versées aux associations (240 418 € versés directement par la Ville et 66 004,50 € versés par l'intermédiaire de Tour(s)plus), montant en augmentation de 3,31%,
  - les subventions d'équilibre versées au CCAS (250 000 €, + 4% par rapport à la subvention versée en 2009) et à la Caisse des Écoles (environ 4 000 € seulement seront versés pour permettre de solder les dépenses 2009),
  - participations diverses (reversement à Tour(s)plus de la part d'emprunt relative aux réseaux eaux pluviales - 52 k€ -, participation versée à la SET pour les ateliers relais et le centre d'Affaires - 165 k€)

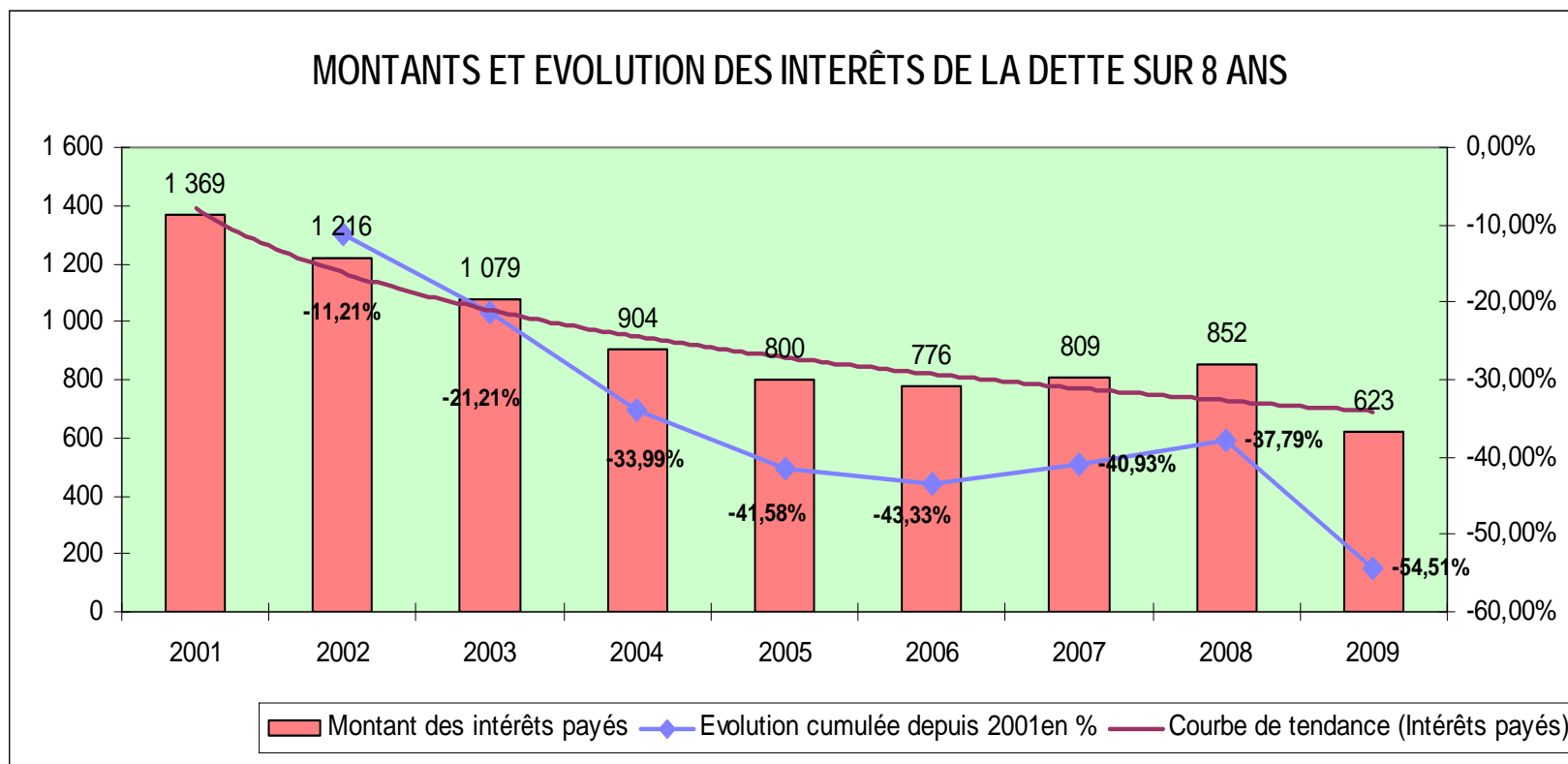
Globalement, ce poste correspond à 6,3% du budget et diminue de 20%, du fait notamment de la disparition de la subvention d'équilibre traditionnellement versée à la Caisse des écoles.

## Les charges financières

- Les charges financières (intérêts de la dette + intérêts sur ligne de trésorerie + charges diverses + intérêts courus non échus) sont en baisse de 11,47% par rapport au BP2009, et s'élèvent à 771 K€, ce qui représente une minoration de charges pour la collectivité de plus de 100 k€ par rapport à l'exercice 2009.

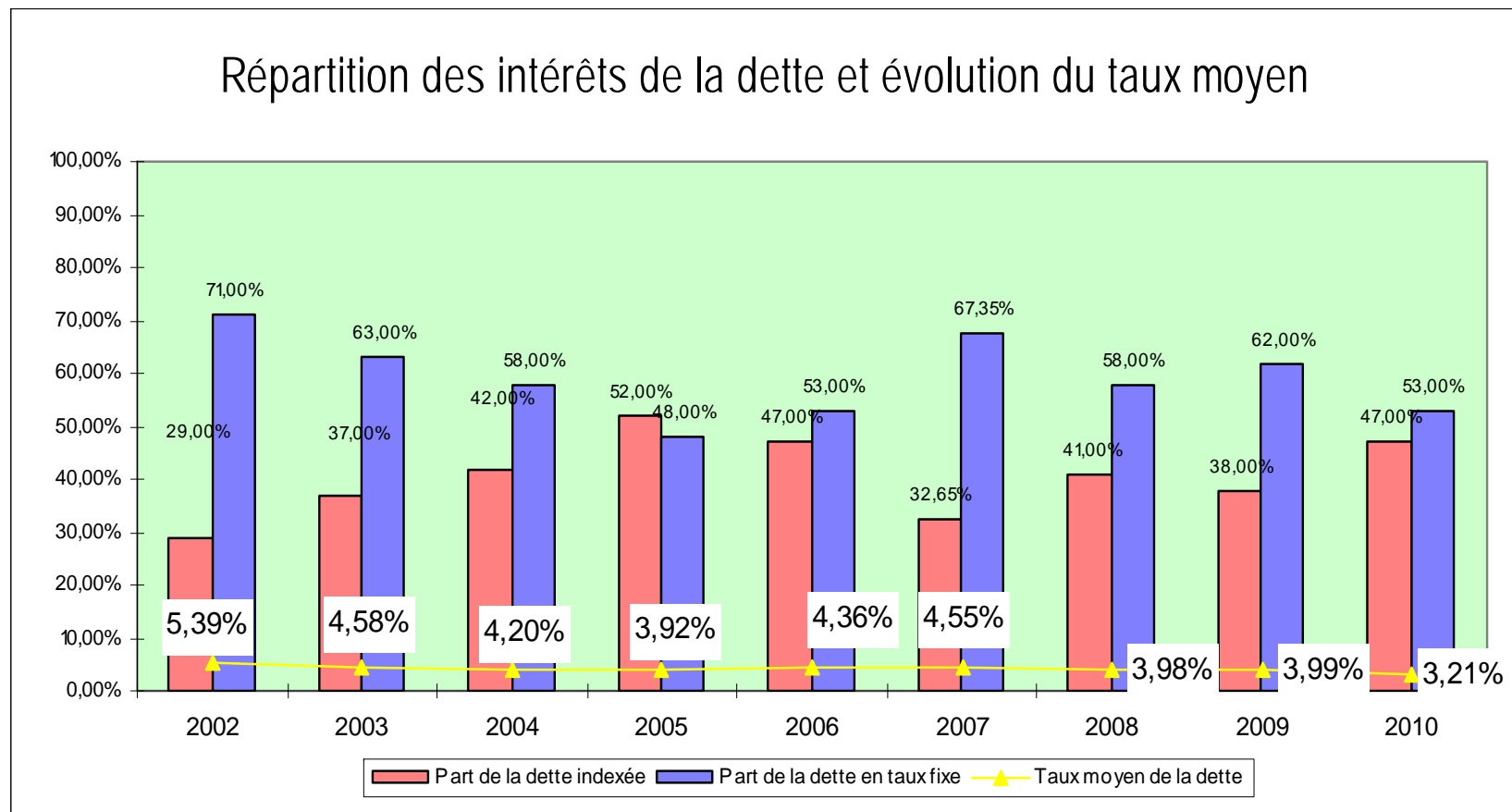
L'année 2009 a été exceptionnellement très favorable à la diminution de ce poste avec des taux historiquement bas ; l'économie réalisée en 2009 s'élève en effet à +243,7 k€ avec à titre d'exemple, un Euribor 3 mois qui est passé de 1,75% à 0,70% en 1 an ; pour 2010, les prévisionnistes anticipent une tension sur les taux à compter du 3<sup>e</sup> trimestre 2010.

# L'évolution des intérêts de la dette entre 2001 et 2009 (en K€)



La baisse continue sur 8 ans est de 54%.

# Répartition des intérêts de la dette



# La section d'investissement: 11,58 M€

- Le remboursement du capital de la dette, soit 2,21 M€ est intégralement assuré par l'autofinancement.
- L'effort d'équipement sera aussi marqué qu'en 2009, grâce à une bonne capacité d'autofinancement (intégration d'une partie de l'excédent des budgets annexes La Clarté et Cœur de Ville et reprise d'un fort excédent de 2009 ; **il s'élèvera à 6,12 M€ (comme en 2009) avec un effort particulier sur les infrastructures et l'urbanisme** ; pour information, l'effort d'équipement de la commune s'élève à 381 € par habitant en 2009, contre 338 pour les communes de 10 000 à 20 000 habitants de la Région Centre en 2007.
- En recettes, on note cette année une légère diminution des subventions (665k€ contre 796 k€ en 2009) mais une reprise de la taxe locale d'équipement (+15%, soit 140 k€) ; le remboursement de la TVA payée en 2008 s'élèvera à 750 k€ environ pour une moyenne sur les 10 dernières années de 640 k€ ; l'emprunt prévisionnel s'établira au maximum à 2 M€ soit un montant inférieur au remboursement en capital de la dette (2,21 M€).

# La section d'investissement: Les grands équilibres

## RECETTES: 19,69 M€

*y compris reports et reprise des résultats 2009*

• RÉELLES : 15,23 M€

FCTVA 0,75 M€

TLE 0,14 M€

Subventions 0,66 M€

Vente de terrains 0,88 M€

Emprunt 2,00 M€

Emprunt « revolving » 2,69 M€

*Résultat 2009 & reports 8,11 M€*

• D'ORDRE : 4,46 M€

Amortissement 0,65 M€

Vir. de la section de fct 3,81 M€

## DÉPENSES: 19,69 M€

*y compris reports et reprise des résultats 2009*

• RÉELLES : 19,68 M€

Prog. d'invest. 6,12 M€

Dépenses imprévues 0,64 M€

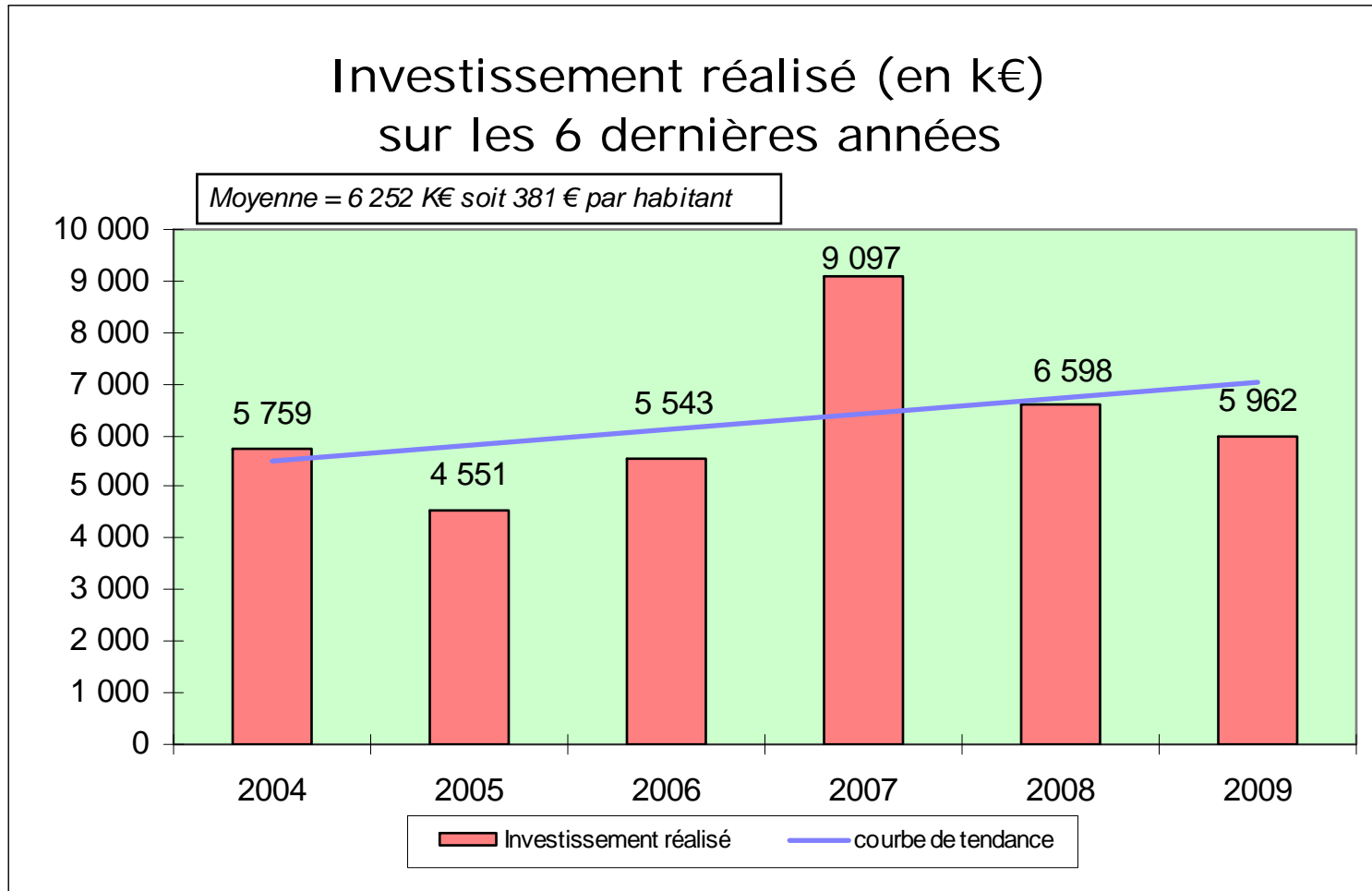
Rembt emprunt 2,21 M€

Emprunt « revolving » 2,69 M€

*Résultat 2009 & reports 8,02 M€*

• D'ORDRE : 0,01 M€

# Les dépenses d'équipement



Pour information, la moyenne d'investissement par habitant pour les communes de 10 000 à 20 000 habitants en Région Centre s'élève à 338 € en 2007.

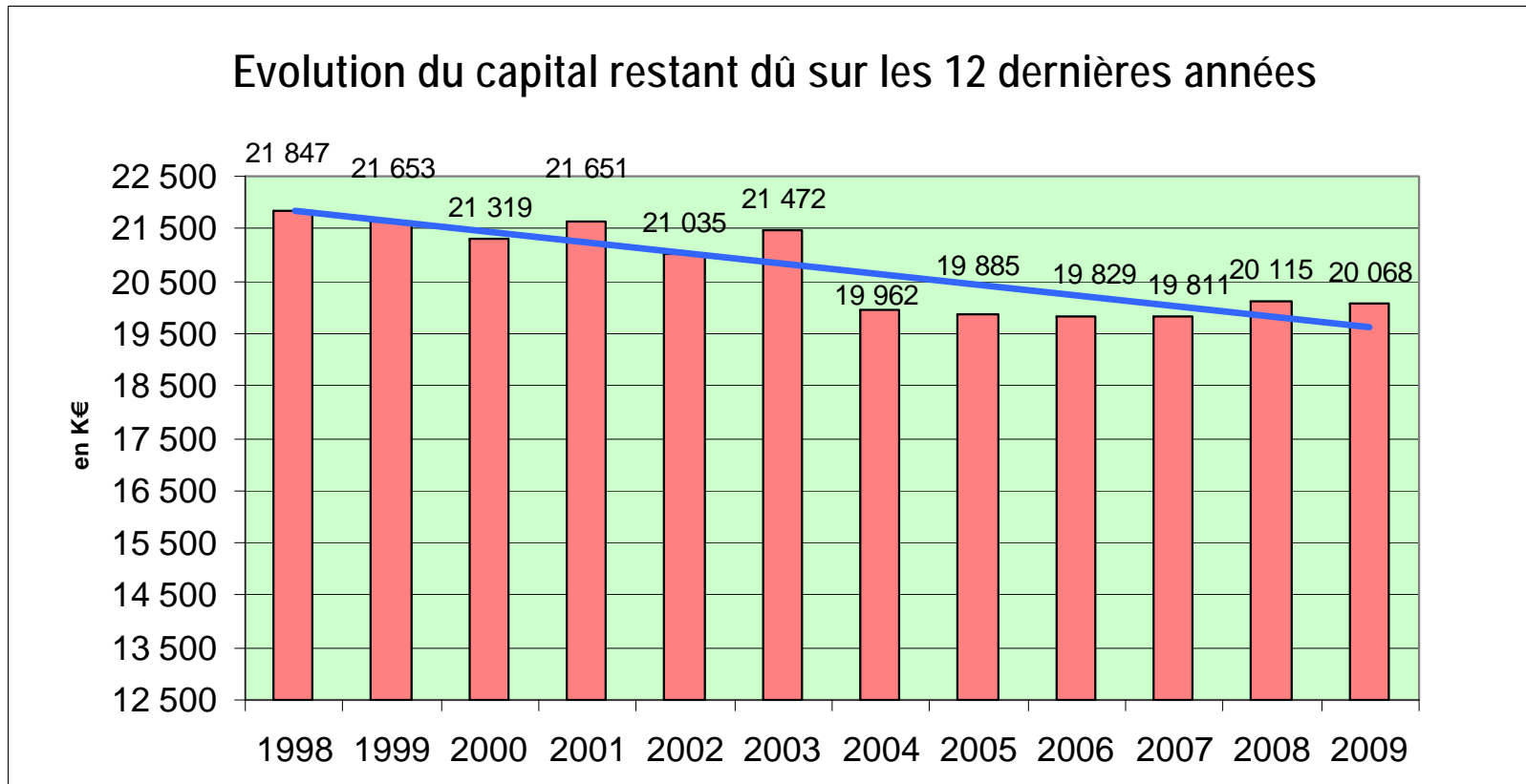
# Les dépenses d'équipement : un programme prévisionnel 2010 de 6 125 K€

- **URBANISME, CADRE DE VIE** : 2 545 K€ (41% du total), avec notamment 1,5 M€ pour les acquisitions foncières, 230k€ pour le transfert des serres municipales et 110 k€ pour le programme d'investissement des Parcs et Jardins (+46% par rapport à 2009, avec un crédit exceptionnel de 25k€ pour les dégâts causés par la tempête de début mars)
- **INFRASTRUCTURES** : 1 535 K€ (25% du total), dont 455 k€ pour terminer la rue Bergson, 300 k€ pour le Boulevard Charles De Gaulle et 400 k€ sur le programme annuel de voirie,
- **ECLAIRAGE PUBLIC** : 150 K€ (2% du total),
- **SPORTS - ÉQUIPEMENTS** : 770 K€ (13% du total), avec notamment un 3<sup>e</sup> crédit de paiement de 200 k€ pour les tennis et 350 k€ pour terminer le logement du gardien sur le site du complexe sportif et faire un hangar à matériel,
- **ÉQUIPEMENTS CULTURELS** : 320 k€ (5% du total) pour solder les travaux de l'ARAC,
- **BÂTIMENTS COMMUNAUX** : 300 K€ (5% du total), dont 50 k€ pour poursuivre la rénovation de la ferme de la Rabelais et 41 k€ pour la restauration de la façade Nord de l'hôtel de Ville,
- **SÉCURITÉ PUBLIQUE** : 105 K€ (2% du total) dont 100 k€ pour compléter le programme de vidéo-protection commencé en 2009,
- **LOGISTIQUE ET MOYENS TECHNIQUES** : 400 K€ (7% du total), dont 300 k€ destinés au programme d'acquisition de matériel et de véhicules pour le bon fonctionnement des services municipaux.

# Les dépenses d'équipement : les budgets annexes au 01/01/2010

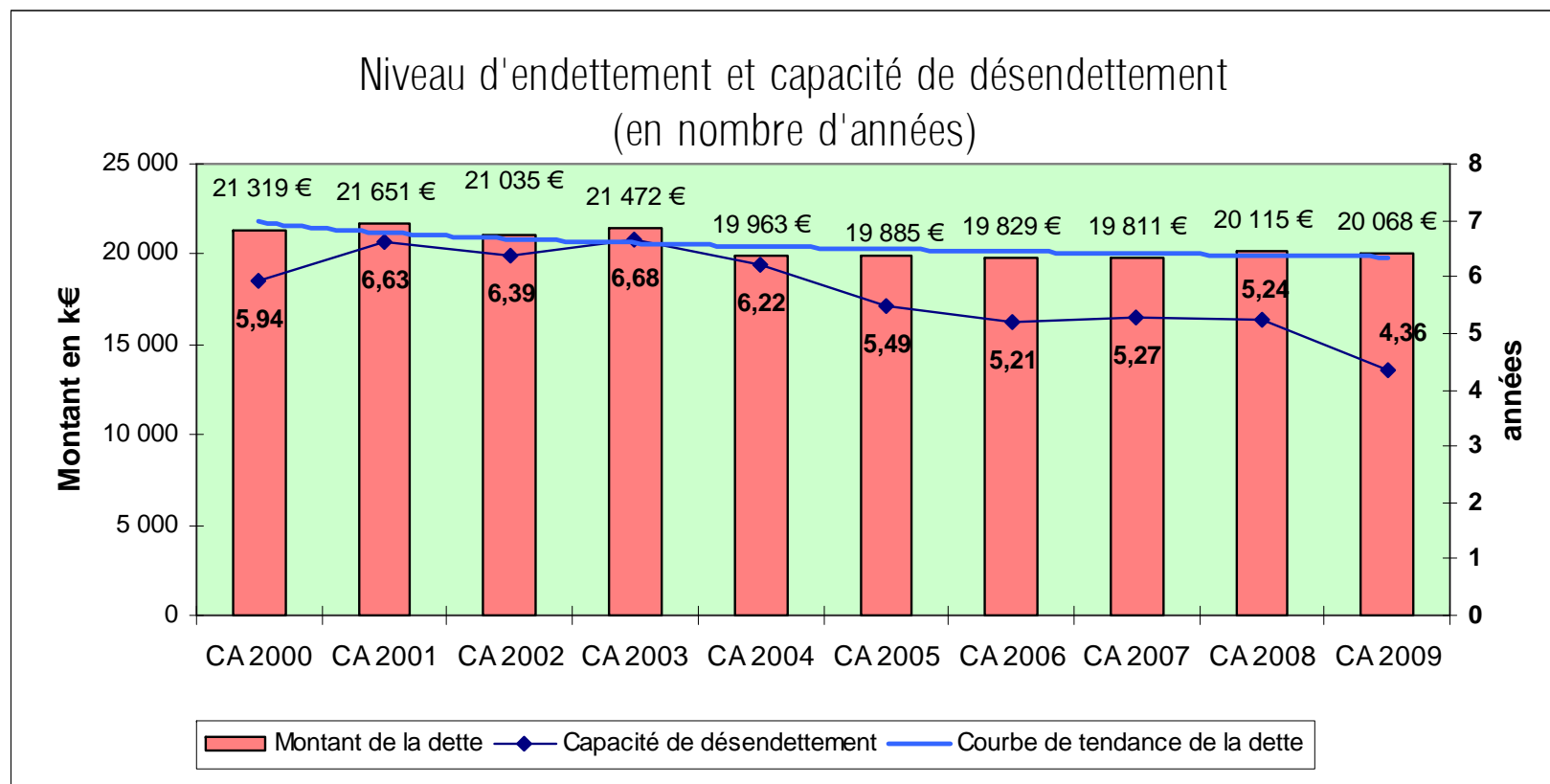
<i>en K€, au 1<sup>er</sup> janvier 2010</i>	DÉPENSES ACTUALISÉES	RECETTES ATTENDUES	Excédent/ Déficit	Déjà perçu/versé	Reste à percevoir/verser
Lotissement Cœur de ville	6 340	6 200	-140	0	-140
Lotissement La Clarté	798	1 725	927	0	927
Budget annexe Equatop La Rabelais	2 360	5 870	3 510	1 200	2 310
<b>TOTAL</b>	<b>9 498</b>	<b>13 795</b>	<b>4 297</b>	<b>1 200</b>	<b>3 097</b>

# La maîtrise de l'endettement



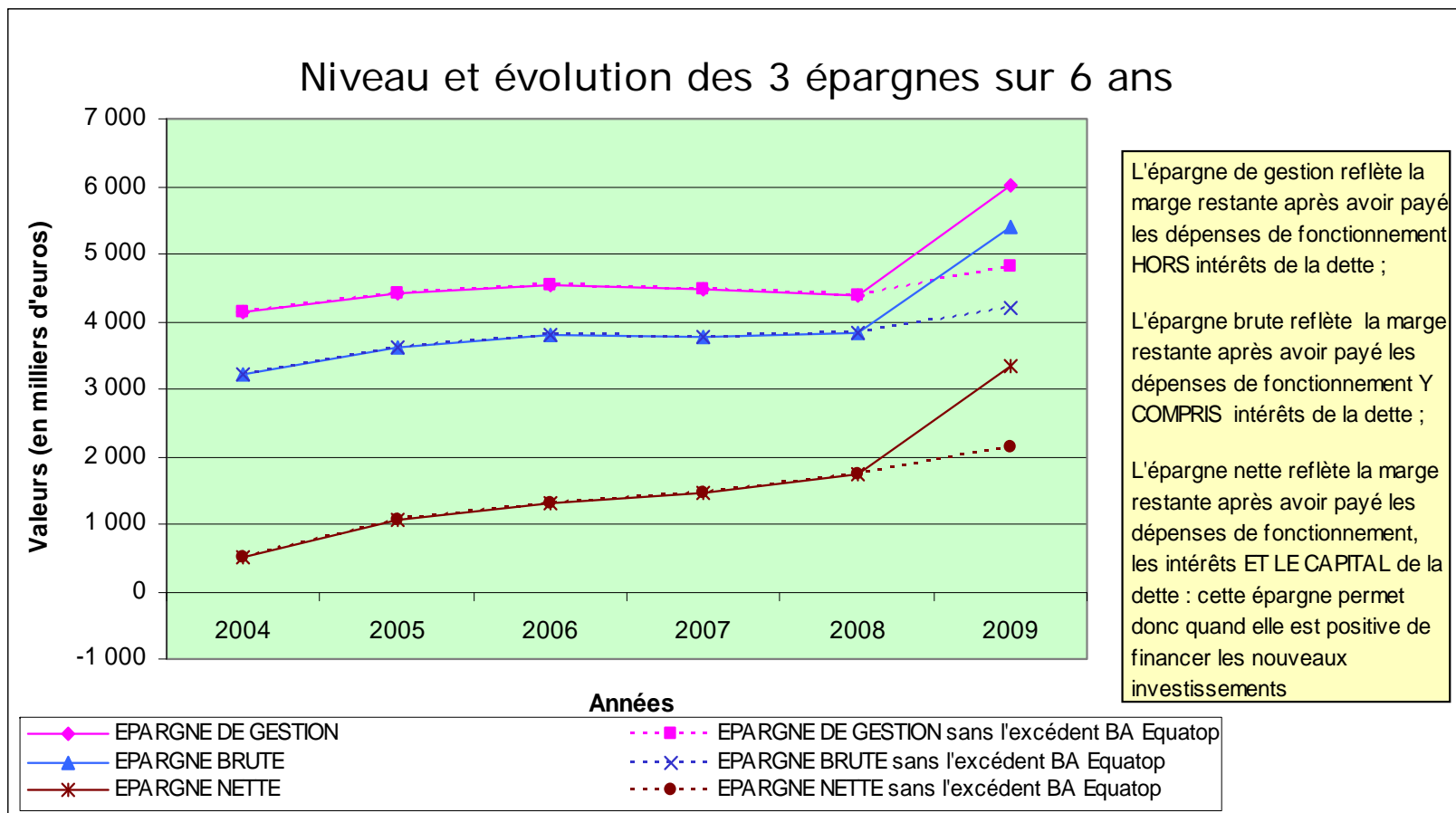
Le stock de dette a diminué de 1,8 M€ depuis 1998. La diminution du capital restant dû devrait être au minimum de 200 000 € en 2010.

# Les épargnes



Explicatif de la capacité de désendettement en nombre d'années : elle traduit en nombre d'années la capacité pour la collectivité à rembourser intégralement sa dette avec sa seule épargne brute (c'est-à-dire, ce qui lui reste après avoir payé toutes ses dépenses de fonctionnement et avant de rembourser la capital annuel de la dette) ; *lorsqu'elle peut le faire en - de 8 ans = situation très saine, de 8 à 11 ans = situation saine à moyenne, de 11 à 15 ans = situation moyenne à critique et + de 15 ans = situation critique.*

# Les épargnes



NB : la forte hausse des épargnes est due à l'encaissement en 2009 de 1,2 M€ au titre de l'excédent du budget annexe Équatop-La Rabelais.